

# Réorganisation des services : on s'est rendu coup pour coup

Majorité et opposition se sont livrées à des échanges tendus lors du conseil municipal, hier soir

**A**ttention, chantier prioritaire. Hier soir, les élus du conseil municipal devaient voter la délibération portant sur la réorganisation générale des services de la ville, et dans la foulée sur la modification du tableau des effectifs. Pour la majorité, il s'agit là d'une pierre essentielle pour la remise en ordre de la maison Arles, annoncée par le maire Patrick de Carolis depuis son élection. L'organisation des services ayant été mise en cause par la Chambre régionale des comptes, a rappelé Paule-Birot-Valon, adjointe en charge du personnel municipal, des ressources humaines, et du dialogue social, la réorganisation était "nécessaire. C'était même une obligation." Les objectifs, énoncés par l'adjointe, sont clairs : "Offrir un service public municipal à la hauteur des attentes des Arlésiens, et donner un cadre et des orientations claires à nos collaborateurs."

Mais l'opposition, sur le sujet, avait plusieurs flèches à décocher. "Vous aviez promis, monsieur de Carolis, de remettre la maison Arles en ordre, mais c'était sans compter sur les faits qui mettent à mal votre parole et vos promesses", a lancé Jean-Frédéric Déjean (PC), regrettant une "chasse aux sorcières" sur les postes de direction, impactant le service public selon lui. "Le comble, c'est que ça concerne aussi les collaborateurs que vous aviez choisis, car ce qui caractérise votre mandat, ce sont des départs rapides et précipités : votre DGS qui a tenu moins d'un an, votre directrice des ressources humaines qui a battu tous les records de longévité avec trois mois de présence", a-t-il ironisé. "Voté entièrement pousse notre collectivité vers l'implosion", a-t-il encore ajouté.

## "Nous irons au bout"

"Entre les services portés disparus, comme le patrimoine, les directions sans directeur et les coquilles vides, je ne vois que des trous dans la raquette", a appuyé Mohamed Rafai (PS), soulignant l'absence de concertation, illustrée selon lui par la récente grève au sein de la Direction des systèmes de l'information et des télécommunications. Cyril Girard (Changeons d'Avenir) s'est adressé directement au maire. "S'habiller en



Un peu plus de trois heures de conseil, hier, dans une nouvelle salle, au Pôle des services publics.

/PHOTO VALÉRIE FARINE



Mandy Graillon et Paule Birot-Valon ont défendu la réorganisation des services face aux critiques de l'opposition.



/PHOTOS V.F.

gardian, c'est très bien, mais vous appliquez mécaniquement les recommandations de plusieurs bureaux d'études ou d'audit qui comparent Arles à des villes de même strate, sans comprendre que c'est la plus grande commune de France et que cela engendre des spécificités!"

Plusieurs fois mis en cause par l'opposition, le maire, pourtant prompt à la répartie sur d'autres séquences du conseil, a laissé d'autres élus de la majorité monter au front pour défendre cette réforme. "Remettre la Maison Arles en ordre, c'est une promesse de campagne. Le but de cette réorganisation, ce n'est pas de faire des économies, de punir des agents, bien au contraire. Il est nécessaire de proposer des services et des directions organisés autour de compé-

tences et de métiers cohérents, pilotés par des managers légitimes. Nous allons donner du sens à l'action et permettre à chaque agent de connaître parfaitement sa place", a affirmé Claudine Pozzi, conseillère municipale à l'information du personnel et au bien-être au travail. Avant d'égrener toutes les réunions entre la direction et l'encadrement, et tous les rendez-vous avec les organisations syndicales, préalables à la validation de la nouvelle organisation. "Il est faux de dire qu'il n'y a pas eu de dialogue social, il y a eu 45 temps d'échanges et de travail avec les organisations syndicales, sans compter tous les échanges informels. Donc un dialogue social, oui, mais une cogestion, non, il n'en sera jamais ainsi!"

"J'ai du mal à comprendre, parce que quand on dit dialogue social, ça veut dire faire des compromis. Et aujourd'hui, cet organigramme, c'est un passage en force", a jugé Mohamed Rafai, insistant sur l'opposition unanime des syndicats sur ce projet. "On a présenté un premier organigramme le 15 mars, qui depuis a été amendé en fonction des discussions, donc ce n'est pas du tout un passage en force", a répliqué Mandy Graillon. Il y a forcément des points sur lesquels on peut ne pas être d'accord, mais ce sont les élus qui ont le pouvoir de la décision." Et la deuxième adjointe d'assurer que les agents, partie prenante de la réorganisation pour certains, "nous remercier d'avoir commencé à rebâtir les fondations de cette mai-

son." "Vous avez des agents qui vous remercient, mais votre analyse se heurte à la réalité des faits, avec un service en grève, plein d'agents que je rencontre et qui me font part de leur souffrance", a rebondi Cyril Girard, dans une partie de ping-pong avec la majorité. Ce projet d'organisation générale, malgré "les écueils, les difficultés, nous le mènerons jusqu'au bout. Il va y avoir encore du travail, mais maintenant que nous sommes sur les rails, avec un projet bénéfique pour les Arlésiens et pour nos agents, nous n'allons pas nous arrêter", a promis Claudine Pozzi, sifflant la fin du match, ou presque. La délibération a ensuite été adoptée, malgré le vote contre de l'opposition. **Christophe VIAL**

## FINANCES

### Face à la dette, il n'y a pas de petites économies

Les quatorze premières délibérations du conseil municipal portaient sur les finances. Les six élus d'opposition présents ont voté contre pour huit d'entre elles. L'occasion de mettre en parfaite évidence deux tendances divergentes. Le premier adjoint Jean-Michel Jalabert, en particulier, a tenu à balayer d'un revers de manche l'idée, communément répandue, que la Ville serait pauvre. Selon lui, les précédentes municipalités ne seraient, surtout, pas allées chercher les deniers où ils pouvaient être. Une approche que ne partagent pas du tout les élus communistes, socialistes et écologistes de l'opposition, Jean-Frédéric Déjean invitant le maire, plutôt, à avoir la franchise d'augmenter les impôts. Pauvre ou non, une chose est certaine, la Ville est endettée. Une situation qui ne facilite pas la réalisation des projets du Grand Arles portés par la majorité. Pour s'attaquer à une voirie défaillante, et surtout mettre en place une attractivité toute l'année et plus seulement en haute saison, il est nécessaire de retrouver quelques deniers...

Sylvie Petetin, l'adjointe aux finances, a détaillé une voie explorée en soumettant à délibération un jeu d'écritures sur le budget. Pour faire face à une dette s'élevant à 102M€, "un travail se poursuit. Nous sommes en cours de renégociation des taux." Grâce "à de nouvelles banques qui nous refont confiance depuis que nous avons présenté des projets", a spécifié Patrick



Parmi les augmentations votées hier en conseil municipal, certaines concernent la redevance à payer pour l'occupation du domaine public. /PH.V.F.

de Carolis, la "facture" pourrait être allégée. Le maire promet, au gré de la délibération modificative du budget principal, "demain, nos emprunts nous coûteront moins cher!"

Si l'opération est destinée à redonner de l'oxygène, elle n'est pas la seule. L'autre levier relève d'une observation méticuleuse des recettes, pas ou peu explorées. Jean-Michel Jalabert, notamment, a pointé du doigt des "différences" entre Arles et des communes assez

similaires. La méthode "ultralibérale" a tendance à irriter les "progressistes", comme a qualifié l'opposition Patrick de Carolis. Avant que des délibérations soient présentées, chacune avec des augmentations de certains tarifs (pour les pompes funèbres, les prix du parking des Lices et du stationnement sur la voirie, les redevances pour l'occupation du domaine public voire la location des installations sportives), Jean-Frédéric Déjean a averti : "votre vision budgétaire est erronée. Vous êtes en recherche de nouvelles recettes, et donc vous pratiquez des augmentations. Vous avez eu beau jeu d'exonérer l'an passé, si c'est pour faire payer davantage aujourd'hui. Dans cette période de reprise, il aurait fallu une meilleure considération!" Le premier adjoint n'a pas goûté la critique, "pour moi la gestion d'une ville, ce n'est pas rien gérer! Quand on n'a ni projets, ni ambitions, on s'arrête aux chiffres. Nous augmentons certains tarifs, et c'est assumé." Cela a été aussi, visiblement, expliqué aux personnes concernées, comme les patrons de restos ou de cafés ayant des terrasses, et dont la taxe va être réévaluée. Le prix arlésien au m<sup>2</sup> sera en 2022 de 48€ "quand c'est 108 à Nîmes, 106 à Aix, 64 à Salon, 51 à Martigues..." Comparaison n'est pas toujours raison, du moins Jean-Frédéric Déjean l'a-t-il fait savoir au maire, Patrick de Carolis, "vous savez, on peut aussi imaginer son propre avenir!"

Julie ZAOUÏ